

Type d'ouvrage :
**Construction Siège de
communauté de commune de
l'Oisans**

Type d'usage :
Bureaux et salle de réunion

Système constructif :
**Ossature bois, matériaux bio-
sourcés, bâtiment Be-Pos**

Maîtrise d'ouvrage :
**Communauté de commune de
l'oisans (38)**

Architectes :
**Ateliers des Vergers Architectes
(42), CPL Architecte co-traitant (38)**

Poseur : ALTI BOIS (74)

Négociant : ABR 74

Pour leur nouveau siège, projet passif à énergie positive construction R+1, la communauté de commune de l'Oisans a choisi l'isolant en coton recyclé Métisse. L'isolation et le bois permettent d'obtenir un bilan positif en terme de Co2 pour la construction.



Témoignage

« Dans le cadre d'un projet à forte dimension sociale, avec des engagements à tenir en termes d'insertion sur les trois gros lots du chantier, charpente maçonnerie et peinture nous avons trouvé que le produit MÉTISSÉ les avaient : Produit recyclable, produit issue d'une filière de réinsertion produit adapté à la structure bois, produit sain, qualité d'isolation, bonne tenue en forte épaisseur, bonne densité. C'est la raison pour laquelle nous l'avons proposé, et intégré à notre projet. Une fois lauréat nous avons eu à cœur de l'utiliser au maximum dans toutes ses facettes, en panneau semi rigide en structure bois, ou en produit soufflé dans les combles. Une fois trouvé une efficacité dans le mode de découpe, le charpentier a été heureux de son contact, je dois dire que ce produit nous a tous conquis, et que la réalisation est à la hauteur de nos attentes »

**Mme ALINE DUVERGER
Atelier des Vergers
Architectes**

Superficie : 1070 m2

Objectif : **Projet passif
à énergie positive**

Isolation : PRT 200, PRT 100, PRT 145, Vrac à souffler

Pose : Bâtiment à ossature bois, isolant métisse en mur, en plafond, en comble et en porte à faux sur extérieur